



## Déclaration pour la Journée Mondiale du Nettoyage

La Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA) a invité ses partenaires locaux, notamment ceux du département de Mbour dont la Mairie de Joal-fadiouth, la Direction et le Comité de gestion de l'Aire Marine Protégée de Joal-fadiouth, et la mairie, à célébrer la Journée Mondiale du Nettoyage ce 19 septembre 2020. Cette initiative a été lancée en septembre 2018 par 150 pays, à la suite du précurseur, l'Estonie en 2008, qui a mobilisé 50 000 personnes pour nettoyer leur pays en cinq (5) heures.

Le World Clean Up Day est un mouvement civique présent actuellement dans 180 pays qui ont choisi la date du 19 septembre pour nettoyer en un jour les plages, les rivières, les forêts et les routes de leurs pays.

La CAOPA, en s'appuyant sur les fondements, principes et valeurs contenus dans sa Charte, **« Protéger l'environnement marin et les écosystèmes côtiers contre toute forme de pollution ou dégradation qui porte préjudice à la ressource » (article 1.3.13)**, a convié ses partenaires locaux à la célébration de cette Journée.

Constatant que la mer, les plages et zones côtières sont devenus des dépotoirs, la CAOPA a pris comme initiative d'orienter sa première action vers l'Aire Marine Protégée de Joal-fadiouth pour l'importance que représente ce site dans les activités économiques et culturelles des communautés côtières de la région.

La confédération a pris l'engagement de procéder au nettoyage des ordures, notamment plastiques sur la plage dans la ville de Joal-fadiouth. L'environnement, la qualité de l'eau, la santé humaine et animale sont perturbés par l'omniprésence du plastique. Selon Erik Solheim, responsable de l'Agence des Nations Unies pour l'Environnement, **« d'ici 2050, il y aura plus de plastiques en mer que de poissons »**.

Cette journée symbolique de nettoyage sera consacrée à l'AMP de Joal-fadiouth car selon le Conservateur, cette période coïncide avec une période vitale pour la sauvegarde des

ressources en tortues marines. En venant pondre sur les plages de la zone en cette saison, celles-ci sont perturbées par la présence de plastiques en mer (confusion avec les méduses) et sur le sable (empêchant de creuser des trous pour placer leurs œufs). Il faut donc adopter des mesures strictes pour fortement réduire, voire éliminer l'usage inutile du plastique et son rejet en mer.

Considérant que les AMP constituent un outil essentiel pour restaurer, protéger et renforcer la biodiversité, la productivité et la résilience des océans, mais également pour permettre aux générations présentes et futures de continuer à jouir de ses ressources et services, nous faisons le pari que les AMP peuvent sauver les océans. Car, si elles sont bien protégées comme dans le cas de l'AMP de Joal avec sa mangrove, elles sont sources d'aliments, d'emplois et de protection des communautés côtières : elles constituent un milieu propice à la reproduction, à la croissance et au développement de nombreuses espèces d'eau (poissons, coquillages, crustacés, oiseaux, mammifères...) et une zone importante de piégeage des gaz à effet de serre.

Nous, CAOPA, AMP et Mairie de Joal-fadiouth, déclarons donc que pour conserver et utiliser durablement les océans, les zones humides et les ressources vivantes qu'elles contiennent :

- ✓ nous nous engageons et invitons nos autorités à préserver la santé de nos océans et mers, pour la durabilité des activités essentielles pour la survie des communautés côtières ;
- ✓ nous reconnaissons l'urgence de la menace que posent les déchets (surtout plastiques) et nous engageons à encourager les campagnes de sensibilisation sur les déchets plastiques auprès des jeunes, des femmes et des partenaires pertinents : la CAOPA a déjà engagé de telles activités avec le Réseau des Ecoles de Pêche Francophones (REPF) au Sénégal et espère élargir celles-ci à toute l'Afrique ;
- ✓ nous prions instamment les autorités étatiques de nos pays ainsi que les populations concernées à nous accompagner dans cette initiative pour qu'elle soit retenue et élargie en vue d'éradiquer la menace posée par les déchets sur notre écosystème.

Fait à Joal-fadiouth, le 19 Septembre 2020